



Numéro 108
30 août 2017



Colza :

- **Risque de battance**
- **Ravageurs**

Blé tendre :

- **Conseil variétal**
- **Travail du sol**
- **Semence fermière**

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine ainsi que les observations du BSV n° 31 du 29 août 2017. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions d'automne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66
Louise VAN CRANENBROECK
01 64 79 30 75 / 07 79 99 53 40

**Pôle Agronomie
et Environnement**

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 65
Fax : 01 64 37 17 08
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



Avec la contribution financière
du conseil d'agriculture agricole
et d'élevage agricole et rural.

OPE.COS.ENR15 28/09/16

COLZA

➤ Gérer une problématique battance

La répétition d'épisodes pluvieux violents de ces 2 dernières semaines a causé de sérieux ruissellements et dégâts de battance sur certaines parcelles de colza. En cas de battance ou de coulée de boue sur vos semis, il est conseillé d'attendre que les levées aient bien commencé pour évaluer la surface vraiment compromise. Selon l'importance des dégâts, vous pouvez ressemer du colza jusqu'au 15 septembre.



(Source : Arvalis)

➤ Ravageurs

Pour ne pas systématiser les insecticides et molluscicides et ainsi éviter les résistances (en 2016 Terre Inovia observe jusqu'à 70 % de résistances aux pyrèthrinoides sur larves de grosses altises en Seine-et-Marne !), nous vous conseillons d'adopter des leviers agronomiques et des outils de surveillance des ravageurs tels que le piège à limaces ou la cuvette jaune pour les altises.

L'équilibre entre auxiliaires de cultures et ravageurs n'est pas parfait et ne prévient souvent pas totalement les dégâts. Cependant une intervention chimique, qui n'est que partiellement efficace, nuira durablement à la biodiversité de votre parcelle et à la biologie de votre sol, toutes deux indispensables à la bonne santé de vos cultures.

➤ Prévenir le risque limace

Le risque limace est souvent inféodé à une parcelle car argileuse, ou rotation appétente par exemple. Au-delà des leviers agronomiques pour limiter les populations (cf Info.plaine n° 107), il est important de prévenir la présence de limaces. Un moyen d'évaluer le risque limace au m² de votre parcelle est d'installer quatre pièges à limaces de 40 cm X 40 cm. Ces pièges peuvent être fabriqués avec un carré de toile de jute recouvert d'une feuille d'aluminium. Ils peuvent être fixés au sol, soit par des piquets, soit à l'aide de pierres. Les relevés doivent commencer tôt, dès l'interculture pour évaluer la tendance de la population.

Pour information, le métaldéhyde, anti-limace couramment utilisé, est régulièrement retrouvé dans les eaux potables avec des niveaux de concentration supérieurs à la norme réglementaire. Son utilisation doit donc être bien réfléchi, cf la brochure Ecophyto [Limaces : Prévenir par l'agronomie plutôt que guérir par des traitements](#)

▲ Petites et grosses altises

Les altises sont nuisibles pour le colza entre le stade levée et le stade 3-4 feuilles. Passé le stade 4 feuilles, le colza n'est plus sensible aux attaques d'altises.



Figure 1: Petite altise



Figure 2: Grosse altise

Pour se protéger contre les insectes ravageurs, Terres Inovia conseille de semer tôt le colza (autour du 20 août) pour que celui-ci soit le plus développé possible au moment des attaques d'altises.

Une bonne implantation et une croissance rapide du colza sont des facteurs de réussite importants. Il est donc nécessaire d'avoir de l'azote disponible pour le colza, ce qui peut être assuré via plusieurs méthodes :

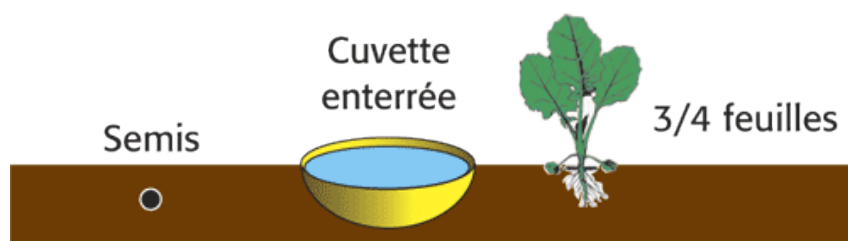
1. Enlevez les pailles du précédent pour réduire le rapport C/N.
2. Apportez de l'azote organique ou minéral (20 – 30 U) et cela **seulement si** le semis a été réalisé avant le 31 août, **et si** que le solde du bilan azoté de la culture précédente est inférieur à 20 kg d'azote.
3. Positionnez le colza derrière une légumineuse.
4. Semez une association colza-légumineuses importatrice d'azote et aussi piège à insectes.

Si malgré ces moyens agronomiques les altises mettent en péril les colzas, vous pouvez utiliser les seuils indicatifs de traitement soit 8 pieds sur 10 avec morsures avant le stade 3-4 feuilles pour un colza poussant, et 3 pieds sur 10 avec morsures pour un colza à croissance lente.

La mise en place de cuvettes jaunes enterrées permet d'évaluer la population d'altises et d'aider au choix d'intervenir ou pas avec un insecticide.

Protocole de la cuvette jaune :

- A 10 m de la bordure, au plus près d'une ancienne parcelle de colza.
- Enterrez la cuvette lors du semis et graduellement la positionner à hauteur de la végétation.
- Remplissez la cuvette d'un litre d'eau mélangée à un produit vaisselle.
- Visitez et renouvelez le piège au moins une fois par semaine.



BLE TENDRE

Conseil variétés

En concertation avec la Chambre d'agriculture d'Ile-de-France et Arvalis Institut du Végétal, vous trouverez ci-dessous nos préconisations 2017 en variétés de blé tendre :

	A partir du 1 ^{er} octobre	A partir du 5 octobre	A partir du 10 octobre	A partir du 15 octobre
Hors cas particuliers	BOREGAR	AIGLE*, ARKEOS, CHEVIGNON**, COLLECTOR, GRANAMAX, LYRIK, RGT LIBRAVO**, MUTIC*	ADVISOR, CREEK, DIAMENTO, FRUCTIDOR, Hyfi, Hyking LG ABSALON**, RGT VENEZIO*, RONSARD*, RUBISKO, SYLLON,	ARMADA, DESCARTES*, CALUMET*, CELLULE*, FILON**,
En blé sur blé			FRUCTIDOR, LG ABSALON**	CELLULE, FILON**
Précédent maïs*		-	FRUCTIDOR, LYRIK, RUBISKO,	OREGRAIN
Situation à risque mosaïque	-	AIGLE*	RGT MONDIO, RONSARD, SYLLON	
En situation à risque cécidomyies orange	BOREGAR	AIGLE*, GRANAMAX, LYRIK	RUBISKO	NEMO, OREGRAIN

Blé pour Autres Usages / blés biscuitiers

* : Variétés décevantes cette année mais qui ont de bons rendements en pluriannuels.

** : Nouvelles variétés (2016) avec de bons rendements à suivre ou à essayer.

COMPLICE : Cette variété très productive, mise en avant par de nombreux organismes stockeurs, n'a pas été retenue dans ce tableau au vu de sa forte sensibilité aux maladies foliaires.

Travail du sol en interculture

Les périodes de pluies suivies de quelques jours de beau temps sont idéales pour les levées d'adventices. N'hésitez pas à répéter les faux semis tous les 15 - 20 jours pour en faire lever un maximum. Cette gestion agronomique des adventices est indispensable, notamment dans les parcelles infestées de graminées. Un simple passage rapide d'outils à dents ou à disques dans les 2 à 5 premiers cm de sol est le plus efficace. La parcelle doit être impérativement ressuyée pour ne pas créer trop d'agrégats.

Semences de fermes

Le contexte économique incite à augmenter sa surface en semences de ferme, mais la prudence est de mise vis-à-vis des maladies telluriques.

Réaliser ses traitements de semences à la ferme

Quand traiter ?

Au plus près de la date de semis. Les traitements de semences contenant un insecticide doivent être réalisés moins de 3 semaines avant le semis.

Les précautions à prendre

⇒ **Le triage** : retirez un maximum de petits grains et de grains fusariés. Si nécessaire, réalisez un 2^{ème} passage au trieur et/ou adaptez la cadence.

⇒ **Votre protection** : utilisez un masque équipé de cartouche A2 P3, des lunettes de protection, une combinaison spécifique, des gants en nitrile ou néoprène.

Rappel : les masques anti-poussière de bricolage ne vous assurent pas une protection efficace car l'étanchéité avec votre visage n'est pas correcte et ils ne vous protègent donc pas contre les risques chimiques.

Pour les gants et la combinaison, vérifiez la présence du pictogramme « éprouvette ». Cette information est présente sur le suremballage des gants et sur l'étiquette de la combinaison.

⇒ **Après le traitement** : lorsque vous nettoyez votre matériel, conservez votre équipement pour vous protéger des éclaboussures.

🚩 **Vérifier le PMG et la faculté germinative**

Les conseils de densités de semis se basent sur une faculté germinative de 95 %.

🚩 **Test de germination**

① Placer des échantillons de 200 grains par variété sur du papier buvard humide dans le réfrigérateur pendant 72 h (à 4-5° C) afin de lever la dormance.

Un test de germination sur les semences traitées sera plus représentatif car le traitement de semences agira sur les champignons, en particulier les fusariums, dont leur présence est aussi possible sur de gros grains et non visible.

② Mettre dans une pièce à température ambiante (18° C ou plus) en lumière alternée (lumière naturelle). Le papier buvard doit toujours rester humide sans non plus être détrempé (pour éviter le risque de pourriture).

③ Compter le nombre de plantules normales 7 jours après et calculer le pourcentage.

④ Si le résultat est inférieur à 95 %, augmenter la densité de semis en conséquence.

Si après les opérations de tri et de traitement, les semences présentent une faculté germinative correcte mais inférieure à 95 %, il sera nécessaire d'ajuster la densité de semis de la façon suivante :

$$\text{Grains à semer/m}^2 = \frac{\text{densité de semis conseillée/m}^2}{\text{faculté germinative} / 95}$$

Exemple, pour une densité de semis de 300 grains/m² et une faculté germinative à 80 % :

$$\text{Grains à semer/m}^2 = \frac{300}{80 / 95} = 356 \text{ grains/m}^2$$

🚩 **PMG**

Connaître précisément le Poids de Mille Grains (PMG) de vos semences est loin d'être superflu. Une différence de 5 g de PMG sur une densité de 250 gr/m² correspond à 12,5 kg/ha, soit environ 10 % du coût de la semence

Vérifier ce PMG, en particulier sur les semences de ferme, permet de bien caler la densité de semis et aussi un bon dosage du traitement de semences.

Prendre un échantillon prélevé après triage, le peser et compter tous les grains. Ramener le poids à 1000 grains.

$$\text{PMG} = \text{Poids de l'échantillon} \times 1000 / \text{nb grains de l'échantillon.}$$


La Chambre d'agriculture met à votre disposition son compteur de grains pour réaliser vos PMG. Contactez votre conseiller de secteur.

🚩 **Traitement de semences**

En cas d'utilisation de semences de ferme nous vous conseillons très fortement de réaliser un traitement de semences. Des cas de charbon nu et de carie du blé sont apparus cette année, restez vigilants. Dans les parcelles en blé/blé, un traitement LATITUDE supplémentaire peut-être envisagé contre le piétin échaudage.

Vous trouverez toutes nos recommandations dans le Guide culture Interventions d'automne page.13, disponible gratuitement sur notre site Internet avec vos codes d'accès utilisateur dans la rubrique : [agronomie grandes cultures guides et publications](#).



Retrouvez les bulletins info.pl  Aine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

